



FNASCe

couleur passion

LE CAHIER "DOMINO"

Règlement

du 1er février au 7 mars 2021

Règlement du Concours

Article 1 - Organisation

La Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE) organise pour l'hiver 2021 le concours suivant :

LE CAHIER "DOMINO"

défini par le présent règlement.

Article 2 : Dates

Intitulé du concours	Date de lancement	Date de fin du concours	Date limite de réception à la fédération	Diffusion des résultats
LE CAHIER "DOMINO"	1er/02/2021	07/03/2021	07/03/2021	Site FNASCE Onglet Culture

Article 3 – Participation et transmission :

Le concours est ouvert aux Asce ainsi qu'à tous leurs adhérents ou ayants-droit. Une seule participation est acceptée par famille. Tous les échanges se feront uniquement par courriel, en pdf. Cependant, dans le cas où le participant ne pourrait convertir son document il lui sera possible de le transmettre dans sa version odt initiale, **aucune autre version ne sera prise en compte**. De plus, la présentation d'origine devra être respectée.

Le simple fait de participer implique l'acceptation et l'application du présent règlement.

Chaque adhérent doit transmettre son cahier "Domino" complété (compréhensible et, lisible dans le cas d'une rédaction manuscrite).

Simultanément :

- a) au Vice-président Culture et/ou Président de son Asce,
- b) à Dominique Citron (FNASCE)

UNIQUEMENT par courriel, (en pdf ou odt s'il y a lieu) à :

dominique.citron@i-carre.net

Article 4 - Modifications éventuelles :

Les organisateurs se réservent le droit à tout moment, d'apporter toutes modifications au règlement, d'écourter, de reporter ou d'annuler ledit concours si les circonstances l'exigent. Ils peuvent également apporter toutes précisions ou modifications qui s'avèreraient nécessaires. Ces précisions ou modifications seraient dans ce cas immédiatement portées à la connaissance des Vice-présidents Culture et/ou Présidents des Asce qui en informeront leurs adhérents.

Article 5 - Application du règlement, litiges :

L'interprétation et l'application du règlement sont de la compétence de la Commission Permanente Culture (CPC) de la FNASCE. Ses décisions sont sans appel. Les litiges éventuels seront examinés par Comité Directeur de la Fédération après consultation de la CPC.

Article 6 – Jury :

Le jury est constitué des membres de la Commission Permanente Culture de la FNASCE.

Article 7 – Présentation (Nouveauté) :

Le Cahier "Domino"

La CPC propose un cahier d'activités multiples (jeux de lettres, citations mêlées, etc.) pour jouer en famille.

Article 8 – Limitation

Conformément à l'article 3 "Participation et transmission" : Chaque participant ne peut compléter et retourner qu'un seul cahier (par famille) à la FNASCE (Dominique Citron) **et** à son VP Culture.

Aucune demande de modifications ou substitution éventuelles ne sera prise en compte.

Article 10 – Présentation de la participation au concours

a) Format

Aucun bulletin de participation n'est joint à ce règlement, les réponses sont à apporter directement sur le cahier (à utiliser impérativement) dans le cadre de toute participation à ce concours.

b) Transmission

Pour faciliter la correction, les réponses seront envoyées au gré des adhérents participants dans le temps imparti au concours (du 1er février au 7 mars 2021).

dominique.citron@i-carre.net
(Aucun envoi papier ne sera retenu)

Article 11 – Classement et Récompenses

. Les 10 cahiers retenus en fonction de la justesse des réponses, du soin apporté à la présentation, seront imprimés et brochés puis retournés à l'Asce d'origine.

. L'Asce possédant le plus grand nombre de participants recevra un trophée lors d'une manifestation FNASCE.

Après application des modalités de classement prévues au présent règlement, si des ex aequo subsistent, la Commission Permanente Culture (CPC) examinera la présentation de chaque cahier et, en dernier recours procédera à un tirage au sort.

Amusez-vous bien !

La CPC